



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 43286

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les opérations de dotations de livres, par la presse nationale de certains pays, pour les bibliothèques scolaires. En effet, à l'image de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, des États-unis et d'autres pays développés, la presse nationale populaire à grand tirage y a lancé des campagnes de dotations de livres, par des actions de sensibilisation grâce à des bons de fidélité et de soutien. Les lecteurs et lectrices de ces journaux à grand tirage peuvent ainsi, en collectant ces bons, voir des dotations de livres affectées à l'école (ou aux écoles) de leur choix. Ces opérations proches du mécénat culturel rencontrent un grand succès et sont renouvelées périodiquement. Il pourrait donc s'avérer intéressant que ses services puissent étudier ces actions pour, éventuellement, proposer à la presse française d'initier de telles opérations dans notre pays. Il lui demande donc s'il compte reprendre cette suggestion.

Texte de la réponse

En France, la presse est déjà fortement engagée auprès des écoles à travers le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI), dont la mission est de sensibiliser la communauté éducative aux médias et de participer à l'offre de formation initiale et continue des enseignants. Ce centre propose des outils, des supports pédagogiques concernant la lecture de la presse, l'organisation d'interviews, la fabrication de journaux et dispose d'un réseau d'enseignants-formateurs et d'un coordonnateur dans chaque académie. Dans ce cadre, de nombreuses opérations, organisées avec le concours de la presse nationale ou régionale, donnent lieu à la diffusion gratuite de centaines de milliers de journaux ou d'hebdomadaires dans les écoles et les collèges. Des opérations « classe-presse », conduites avec le CLEMI, se déroulent dans toutes les régions de France, principalement au collège, elles permettent également la valorisation des écrits d'élèves sur des thèmes « citoyens ». Concernant le système de subventionnement proposé par l'honorable parlementaire, impliquant les organes et groupes de presse afin d'attribuer aux écoles des dotations de livres, le ministère de l'éducation nationale est prêt à étudier toute proposition qui lui serait présentée en ce sens. Il serait en outre souhaitable que ces propositions prennent appui sur les sélections de référence d'ouvrages de littérature pour la jeunesse établies à destination des classes de cycles II et III de l'école.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43286

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 3 mars 2009, page 1959

Réponse publiée le : 4 mai 2010, page 5021